

Conditions d'utilisation du programme de calcul en ligne FreqCalc

L'utilisation du programme de calcul FreqCalc est permise dans les conditions ci-après. Au moment d'utiliser le programme de calcul FreqCalc, l'utilisateur accepte intégralement et irrévocablement les conditions suivantes de Getzner Werkstoffe GmbH (ci-après « Getzner »):

- (1) Le programme de calcul FreqCalc a été développé par Getzner. Les droits d'auteur et tout autre droit y afférent sont propriété de Getzner. Getzner se réserve le droit de modifier à tout moment le programme de calcul FreqCalc. Dans ce cas, une notification correspondante est envoyée aux utilisateurs enregistrés, étant entendu que Getzner ne peut être tenue responsable ni de la notification de tous les utilisateurs enregistrés ni de ladite notification en temps voulu.
- (2) Le programme de calcul FreqCalc est mis exclusivement à la disposition de l'utilisateur et se limite à son usage personnel. Toute autre utilisation, notamment la création et la transmission de copies du programme de calcul FreqCalc par l'utilisateur, est interdite.
- (3) Getzner met gratuitement - et indépendamment de l'achat de produits Getzner - à disposition de l'utilisateur le programme de calcul FreqCalc, à condition toutefois que celui-ci se soit enregistré préalablement en indiquant les données d'utilisateur requises. Ces données sont mémorisées sur notre serveur et utilisées uniquement en cas de prise de contact éventuelle avec l'utilisateur. Sur demande de l'utilisateur, les calculs effectués peuvent être sauvegardés et également supprimés sur le serveur de Getzner. L'utilisateur déclare accepter explicitement que ses données d'utilisateur et ses calculs soient sauvegardés par Getzner.
- (4) Le programme de calcul FreqCalc repose sur l'expérience et l'expertise de Getzner. Dans la mesure où la loi le permet, Getzner n'assume en rapport avec le programme de calcul FreqCalc aucune garantie ou responsabilité quant au contenu, à l'absence d'erreurs, aux modalités d'utilisation et/ou à l'adéquation aux exigences spécifiques de l'utilisateur. L'utilisation du programme de calcul FreqCalc ainsi que les résultats de ladite utilisation ne donnent droit à aucune prétention, de quelque nature que ce soit, de la part de l'utilisateur à l'encontre de Getzner. L'utilisateur utilise le programme de calcul FreqCalc ainsi que les résultats à ses risques et périls. L'utilisateur est seul responsable des données saisies dans le programme tout comme de l'appréciation de l'exactitude et de l'adéquation des résultats des calculs.
- (5) Le programme de calcul FreqCalc est adapté aux paramètres caractéristiques des fiches techniques de Getzner. Les données indiquées dans les fiches techniques reposent sur l'expérience et l'expertise de Getzner. Compte tenu des tolérances de fabrication courantes, elles peuvent en général servir de valeurs indicatives et de calcul sans toutefois représenter des propriétés garanties.
- (6) Les calculs sont basés sur le modèle physique d'un oscillateur simple avec un ressort sans masse sur un support rigide et plat. Le programme de calcul FreqCalc procède aux calculs en supposant la charge d'une masse rigide dans le centre de gravité. Les valeurs calculées sont pertinentes pour le degré de liberté dans le sens vertical (1 degré de liberté) en tenant compte du comportement non-linéaire du matériel. Les données matérielles respectives sont utilisées compte tenu de la dépendance du facteur de forme. L'état actuel des données matérielles est affiché sur le frontal du FreqCalc et également indiqué dans la note de bas de page des documents PDF des calculs. Ces informations des fiches techniques de Getzner (tolérances, méthodes d'essai, température, etc.) doivent être prises en compte. Des informations détaillées sur la base de calcul figurent dans la fiche technique Getzner « Propriétés des matériaux et isolation des vibrations - information technique ».
- (7) Afin d'utiliser correctement le programme de calcul

FreqCalc, Getzner recommande une formation proposée par son département technique aux utilisateurs intéressés du programme de calcul FreqCalc.

(8) Les rapports juridiques établis entre l'utilisateur et Getzner par l'utilisation du programme de calcul FreqCalc sont régis par le droit autrichien. Tout litige éventuel découlant desdits rapports juridiques relève de la compétence exclusive de la juridiction de A-6700 Bludenz.

Etat : septembre 2009